

Présents

- M. Perez, maire de Roquettes
- M. Garcia, maire adjoint président de la commission éducation jeunesse
- Mme Joigneaux, conseillère déléguée aux écoles.
- Mme Rouzoul, directrice
- Mme Bacquié, Directrice de l'ALAE
- Mme Reynier, psychologue scolaire
- **Enseignants** : Mme Ruis, Mme Gril, Mme Liquet, Mme Charles, Mme Oms, Mme Gatel, Mme Herbera, M. Villa, Mme Castaing, Mme Bertrand, Mme Joseph.
- **Parents délégués** : Mmes Fargeaudou, Laurissesques, Traille, Rozier, Estripeau, Mme Darrouzes, Mme Di Pasquale, Lafond; M Maury, Lacoste, Mme Ruhier, Mme Alloatti, Mme Drouineau, M. Comte

Invités excusés

- Mme Christophe, IEN.

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 3 mars 2020

1- Mairie Budget 2020

Le budget demandé par les enseignants a été accepté.

32€/élève pour les fournitures ; 50€/classe pour l'achat d'albums

2400€ Transport piscine

2900€ Transport sorties pédagogiques

Renouvellement de mobilier

Une proposition pour climatiser toute l'école a été faite par la mairie à l'école mais elle n'a pas été retenue (4 climatisations seulement seront installées en partage avec la maternelle).

Vote du budget Jeudi

Réserve de 20000€ pour la prochaine équipe

2- Ecole Pédagogie :

a. Evaluation CP-CE1

Les évaluations nationales en CP et en CE1 se sont déroulées en septembre et octobre. En CP, il y aura 2 sessions d'évaluation et une seule en CE1. Elles ont été réalisées en manière collective ou individuelle.

Ces évaluations permettent d'apprécier les acquis et les besoins des élèves en début de CP et de CE1.

Les résultats individuels sont accessibles aux parents.

Présentation des résultats de l'école et de la concertation enseignants de GS et de CP : Annexe 1

L'école a de manière générale des résultats au-dessus de la moyenne des écoles de la circonscription.

En concertation, les enseignants de GS-CP ont choisi de mettre l'accent sur un travail de reconnaissance des lettres, une harmonisation des pratiques d'apprentissage du geste graphique, la rédaction d'une programmation commune sur la conscience phonologique et le principe alphabétique.

b. Accueil des élèves à besoin particulier

Les élèves à besoin particulier sont les élèves pour lesquels des mesures particulières sont mises en place de manière continue ou ponctuelles pour leur accueil sur leur journée de classe ou plus spécifiquement pour leur apporter une aide pédagogique.

Présentation des différents dispositifs qui permettent d'aider à la réussite scolaire de nos élèves

Voir Annexe 2

Les délais de prise en charge en CMPP, en SESSAD sont de plus en plus longs.

c. Gestion des conflits entre élèves

Présentation de la procédure mise en place par l'école de Roquettes et l'ALAE.

Annexe 3 : prévention (messages clairs) puis série de mesures si les conflits perdurent.

Les enseignants ont fait appel à un nouveau dispositif. Une équipe de l'ARSEEA va intervenir 3 fois pour proposer des outils aux enseignants pour les aider à gérer les élèves avec un comportement inadapté.

A noter, le lien fort et de qualité avec les personnels de l'ALAE.

Un animateur dédié par classe. Animateur ressource pour élèves à besoin. Rencontres hebdomadaires entre les directrices.

La société évolue et les élèves sont le reflet de cette évolution (immédiateté -frustration ; écrans ; fatigue ; longue journée en collectif). Les classes sont petites et surchargées. L'école a été conçue pour des classes à 24/25 élèves et pas 29/30.

Place des élèves victimes de violence ou choqués par des propos entendus :

Voir de suite l'enseignant de l'enfant ou la directrice de l'école.

Contactez Mme Reynier, psychologue scolaire, dont les coordonnées sont affichées devant l'école.

3- Questions des parents

- a. Distribution des flyers communication mairie dans les cahiers : Réponse négative en accord avec la mairie
- b. Elèves compliqués : Voir plus haut
- c. Toilettes : Surveillance accrue depuis 4 mois. Les élèves peuvent verrouiller les toilettes
- d. Piscine : améliorer l'information concernant les agréments
- e. Portail : une certaine souplesse est nécessaire afin que les enfants ayant des soins puissent ne pas manquer l'école trop longtemps.
- f. Devoirs : En parler à l'enseignant plusieurs fois si nécessaire. Voir ce qui est instauré à la maison pour que l'enfant copie ses devoirs correctement.
- g. Punition collective : Classe punie de sport ou de médiathèque
L'action de sortir de l'enceinte de l'école n'est pas un fait anodin mais soumis à autorisation de la directrice. Le maître est garant de la sécurité de ses élèves et est seul capable de juger s'il peut sortir de l'école. L'enseignant doit se sentir capable d'assurer une séance de travail en dehors de l'école. Parfois, l'ambiance de la classe ne le permet pas. Ces décisions ne sont pas des punitions collectives, par exemple : la classe ne copie pas des lignes à son retour. Simplement, l'enseignant décide qu'il va faire autre chose. Les enseignants expliquent leur décision à la classe.
Le parent pourra expliquer à son enfant qu'il a confiance dans son enseignant et que, bien que frustrant, cette décision est à respecter.

4- ALAE/ALSH

- a. Projets (voir document). Chaque animateur a sa classe attitrée. Concertation école/ ALAE. Formations.
- b. Réponses aux questions des parents. :

- les aliments ne sont pas servis avec les doigts à la cantine et les contrôles hygiène/sécurité sont fiables.
- L'idée du compost est intéressante mais la mise en œuvre est à travailler. (avec centre de tri)
- Concernant les blessures, les animateurs préviennent les enseignants si départ ou une surveillance est nécessaire. Il y a un cahier de soins.

5- Questions à la mairie

- Service minimum : les communes de la CAM ne proposent pas, pour la plupart, de service minimum
- Circulation autour de l'école : le recrutement d'un policier municipal apportera des réponses satisfaisantes à partir de la rentrée de septembre
- Insonorisation de la cantine
- Commission menu : le compte-rendu sera fait

L'ordre au jour ayant été intégralement débattu, le Conseil d'Ecole est clôturé.

Signatures des secrétaires

Mme Ruis et Mme Charles

Signature de la directrice

Mme Rouzoul